**Grille des critères de sélection**
**Coup de cœur Coopératif – Échelons régional et national**
**Volets Scolaire ou Étudiant**

Le Coup de cœur Coopératif a pour but de faire rayonner un projet entrepreneurial, soit au volet Scolaire ou Étudiant, ayant adopté la formule coopérative comme modèle entrepreneurial.

Est admissible le projet qui complète la section relative à ce prix dans son formulaire d'inscription du volet Scolaire ou Étudiant et qui répond à la définition suivante : Dans le cadre du Défi OSEntreprendre, la formule coopérative comme modèle entrepreneurial implique que les jeunes sont amenés à expérimenter les valeurs de coopération que sont la prise en charge, la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Le projet coopératif est reconnu par un mode d'organisation du travail caractérisé par :

- La présence de rencontres d'un conseil d'administration ou de réunions permettant aux jeunes de participer aux prises de décisions démocratiques;
- La présence de comités ou de responsables de tâches;
- La répartition des tâches de façon équitable entre les membres.

L'analyse du jury est basée sur les candidatures numériques admissibles en fonction de la grille des critères de sélection spécifique au prix. Dans le formulaire de candidature, porter une attention particulière à la section *« **Compléments à l'inscription / Prix Coup de cœur Coopératif** »*.

| | **Nom du projet :** | |
|---|---|---|
| **Modèle inspirant – Expérimentation entrepreneuriale coopérative** | | |
| Le mode d'organisation du projet (CA, comités, réunions) permet la participation active et collaborative des élèves ou des étudiants, notamment au niveau de la prise de décision démocratique et d'une répartition équitable des tâches. | | /25 |
| Le projet permet aux élèves ou étudiants de développer des valeurs coopératives : la prise en charge, la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. | | /25 |
| L'utilisation de l'approche coopérative permet d'avoir des retombées significatives et pérennes sur la communauté, comme des changements d'habitude et de comportement. | | /25 |
| Le projet représente un modèle inspirant d'expérimentation entrepreneuriale qui met en valeur l'utilisation de l'approche coopérative dans la mise en place de projets. | | /25 |
| **TOTAL** | *Note — pour qu'une candidature soit retenue comme lauréate de ce prix, un minimum de 60 % doit être accordé par la majorité des membres du jury.* | **/100** |

**Échelle d'appréciation :**
**21 à 25** : Excellent / critère pleinement démontré
**16 à 20** : Très bon / critère bien démontré
**11 à 15** : Satisfaisant / critère partiellement démontré
**6 à 10** : Faible / critère peu démontré
**0 à 5** : Insuffisant / critère non démontré

**Commentaires et observations du membre du jury**